

Conférence technique

A destination des prescripteurs: Architectes, économistes, B.E. et maîtrise d'ouvrage.

Jeudi 10 octobre 2019 à Lyon

Enjeux et solutions

L'étanchéité à l'air et la gestion de la migration d'humidité dans la construction

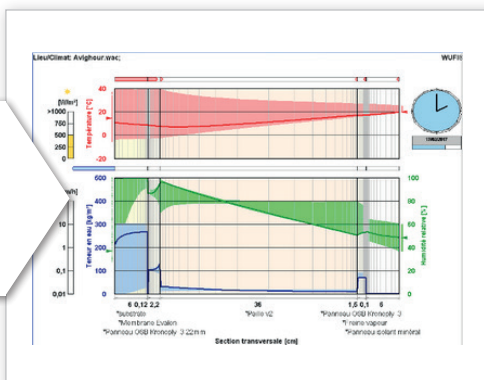
Voir



Performance et sécurité

✓ Retour d'expériences

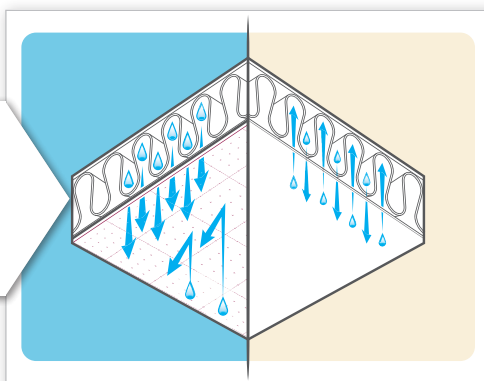
Comprendre



Migration d'humidité

✓ Théorie et exemples

Concevoir



Innovation

✓ Technologie Hygrobrid

Intervenants & partenaires:



Programme

- 12h30 Accueil :** Buffet de bienvenue
- 13h30 Introduction :** Présentation des intervenants
- 14h15 Voir :** ENERTECH
Les retours d'expérience sur l'étanchéité à l'air dans la construction, les effets sur la performance du bâtiment et les pathologies. [Stéphane MOTEAU. Thermicien](#)
- 15h00 Comprendre :** CSTB
Notions théoriques essentielles pour comprendre les phénomènes de migration d'humidité.
[Clément BELLEUDY. Ingénieur Recherche et Expertise Direction Enveloppe, Isolation et Sols Division Hygrothermique des Ouvrages](#)
- 16h00 Pause**
- 16h30 Concevoir :** SIGA
Développement de la nouvelle technologie hygrobrid (membrane à transfert d'humidité lié au sens de diffusion) et conception des toits plats en toute sécurité. [Frédéric BERSET. Ingénieur d'application](#)
- 17h15 Questions/Réponses, conclusion**
- 17h45 Pot de clôture**
- 18h30 Fin de l'évènement**

Coût

60€ par participant: Payable 10 jours après réception de la facture.

Inscription

☒ **Oui, je participe à la conférence (CWS109515).**

Rendez-vous **Jeudi 10 octobre 2019 (Début 12h30 fin vers 18h30)**
Adresse : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 5 Place Jules Ferry, 69006 Lyon

Société

rue

Téléphone

code postal/ville

E-Mail

N° client

Date/signature :

Participants (Nom/prénom/fonction)

Participant 1 :

Participant 2 :

Participant 3 :

Conditions générales de vente SIGA Conférence

1. Conclusion du contrat

Le client remet le formulaire signé au responsable de mise en œuvre SIGA, à Fibois ou l'envoi par email à : academy@sigaswiss.ch. SIGA enverra au participant une confirmation par e-mail après réception de l'inscription. Avec cette confirmation, le contrat est conclu.

2. Annulation

En cas d'annulation par le participant, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. En cas d'annulation de la conférence par SIGA, les frais d'inscription seront remboursés au participant.

3. Modalités de mise en œuvre

Si le nombre de participants est insuffisant, SIGA se réserve le droit d'annuler l'évènement. Les personnes déjà inscrites seront informées en temps utile de toute annulation.

Réponse par email à academy@sigaswiss.ch au plus tard 10 jours avant la date de la conférence

Stick with us.

[sigaswiss](http://sigaswiss.ch)